

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2011

La séance est ouverte à 18 H 30.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente réunion est adopté à l'unanimité avec la modification suivante :

- La délibération n°601 qui était inscrite à l'ordre du jour du Conseil et qui a pour objet

« Participations financières – Eco subvention » a été mise sur table le jour du Conseil.

Le Maire dans le cadre de ses délégations et comme le prévoient les articles L 2122-22 et L 2122-23 du C.G.C.T., informe les membres du Conseil Municipal de l'état d'avancement des dossiers depuis le dernier Conseil Municipal du 14 novembre 2011 dans le domaine des marchés publics, des contentieux et indemnités de remboursements en matière d'assurance ainsi que du bilan des acquisitions et cessions immobilières.

Le Conseil Municipal abordant l'ordre du jour :

- Vote le Budget Primitif Ville 2012, le Budget 2012 Lotissement « Césaire LEVILLAIN » et le Budget Primitif Transport 2012.

- Vote le solde de la subvention de fonctionnement 2011 et la subvention de fonctionnement pour 2012 à l'Association Familiale.

- Vote la subvention de fonctionnement 2012 apportée au budget C.C.A.S. et au Budget Transport.

- Décide le versement d'acomptes sur les subventions 2012 pour l'Amicale des Employés Municipaux et l'Association des Retraités Municipaux.

- Vote la Décision Modificative n°3 du Budget Principal.

- Fixe les montants des loyers des différentes propriétés communales figurant dans la délibération à compter du 1^{er} Janvier 2012.

- Fixe les tarifs des concessions dans les cimetières et columbarium à compter du 1^{er} janvier 2012.

- Attribue une prime communale à la construction à M. Zinnet et Mme Isa KOTAN Demeurant 6 Allée Marcel Langrenay à Grand-Couronne, pour une catégorie de construction de type 5.

- Adopte la convention de partenariat entre la Ville et l'association Education et Formation, relative au chantier intercommunal d'insertion de la CREA pour la réalisation de travaux en 2012.

.../...

- Attribue au Foyer Socio-Educatif du Collège Matisse une participation financière pour l'organisation de deux séjours scolaires : le premier à la montagne du 25 au 30/03/2012 et le second, en Angleterre du 21 au 25/05/2012.
- Autorise M. le Maire à signer le renouvellement pour une durée de un an à compter du 24 février 2012, un contrat se rapportant à un poste d'Assistant Qualifié de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques.
- Décide de la transformation des emplois dans le cadre des avancements de grade à compter du 1^{er} janvier 2012 et du 1^{er} juillet 2012.
- Fixe le montant annuel de l'indemnité forfaitaire annuelle qui sera versée à chaque agent des Ressources Humaines en décembre de chaque année exerçant des fonctions essentiellement itinérantes
- Autorise M. le Maire à signer la convention entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales applicable à la Crèche Municipale Lili Bulle jusqu'au 31/12/2012.
- Décide à compter du 1^{er} janvier 2012, que les réservations en accueil occasionnel sont facturées selon le barème de participation des familles conformément à la convention signée entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales.
- Accorde une subvention à l'Association Sportive des Etudiants Kinés pour son aide dans l'organisation de la soirée Zen prévue sur le Centre Aquatique Alex Jany le 16 décembre 2011.
- Fixe un tarif supplémentaire pour des créneaux de 45 minutes pour des scolaires élémentaires extérieurs à la Ville à sa grille déjà existante.
- Vote les subventions de fonctionnement 2011 aux diverses associations figurant dans la délibération correspondante.
- Autorise M. le Maire à octroyer une aide financière dans le cadre de la commission « Eco-Subvention » aux personnes désignées dans la délibération.
- Emet un avis favorable au classement d'office dans le domaine public communal des V.R.D. de la rue du Clos Samson, conditionné par la prise en compte des réserves qui pourraient être formulées par le Commissaire Enquêteur dans ses conclusions.
- Autorise M. le Maire à signer les trois conventions entre la Ville et les partenaires suivants :
 - 1°) – Avec le Comité d'Action et de Promotion Sociales C.A.P.S., concernant l'atelier de vie quotidienne.
 - 2°) – Avec l'Association l'Ecrit Santé JOURNAL GLOBULES concernant le journal local réalisé par et pour les jeunes.
 - 3°) – Avec le Pôle d'Accompagnement Psychosocial concernant l'action « écoute spécialisée individuelle » destinée aux demandeurs d'emploi.
- Valide la réalisation d'évaluations en milieu de travail, sur l'année 2012, au bénéfice de demandeurs d'emplois suivis par le Pôle Emploi et de jeunes en insertion professionnelle accompagnés par la Mission Locale.

- Autorise M. le Maire à signer une convention d'enlèvement de véhicules avec la société WIBAULT concernant la mise en fourrière de véhicules en infraction aux règles de circulation ou de stationnement.

Fin de séance à 19 H 35.

Fait à Grand-Couronne, le 14 décembre 2011.

Le Maire,



Patrice DUPRAY

Patrice Dupray